

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°1/2023

Objet :

Convention
participation
financière scolaire/
Commune d'Achiet-
le-Petit

Certifié exécutoire
par la Maire, le

23/01/2023



L'an deux mil vingt-trois, le 09 janvier, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 05 janvier 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothee LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Eugène DELAMBRE, Laurent DHE, Angélique BARBIER, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART.

Absent : Daisy LAINE

Absent excusé : Laury FLIPPE

Procuration :

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Secrétaire : Clément BACRO

La séance ouverte, Madame BARBIER informe le Conseil Municipal de la nouvelle convention de participation financière scolaire proposée par la commune d'Achiet-le-Petit. Cette convention prévoit qu'à partir de l'année scolaire 2020/2021 le montant versé par élève achiétois scolarisé dans les écoles publiques de Bucquoy sera identique pour les élèves de maternelle et les élèves élémentaires. Ce montant est fixé à 500€ par élève pour les années scolaires 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023 et sera réévalué d'un commun accord pour les années suivantes.

Madame BARBIER propose d'accepter cette nouvelle convention qui sera annexée à la présente délibération.

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame BARBIER est autorisée à signer cette convention.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

